

REGLEMENT INTERIEUR

*Adhérent à l'Association de Danse Contemporaine et Classique de Beynes,
je m'engage à respecter le règlement qui suit :*

1. L'accompagnateur adulte d'un enfant mineur se rendant à son cours de danse ou à un point de rendez-vous ne doit le laisser sur place qu'après s'être assuré de la présence du professeur ou d'un dirigeant de l'Association.
2. Les élèves doivent se changer dans le vestiaire, mais ont la possibilité de prendre avec eux leurs affaires dans la salle de danse.
3. Pour suivre les cours les élèves doivent se présenter dans une **tenue correcte et propre**.
 - **Pour les cours de classique :**
 - collant rose avec pieds,
 - justaucorps imposé + jupette selon le niveau,
 - demi-pointes roses **avec élastiques** + pointes selon le niveau.
 - **Pour les cours de jazz :**
 - pantalon de jazz noir – (**pas de jogging, pantalon large...**)
 - brassière ou débardeur près du corps, couleurs au choix
 - **chaussons ou bottines de jazz noirs** (avec élastiques ou lacets),
- PAS DE RYTHMIQUES.**
4. Les élèves doivent avoir les **cheveux attachés et ne doivent pas mâcher de chewing-gum** pendant les cours.
5. Le port de bijoux pendant les cours de danse est interdit. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, ou de détérioration.
6. L'accès au studio de danse est strictement interdit tant que le professeur n'est pas arrivé.
7. La responsabilité du professeur et des dirigeants de l'association s'achève dès la fin du cours de danse.
8. Les élèves doivent être prêts dans la salle de danse à l'heure précise du début du cours. Tout retard d'un ou plusieurs élèves entraîne une gêne pour les autres et pour le bon déroulement du cours.
9. **Tout élève ne pouvant assister à un cours est tenu de prévenir le professeur.** L'assiduité au cours favorise une meilleure progression.
10. **Le gala de fin d'année n'est pas obligatoire, cependant les élèves qui s'engagent à y participer doivent être impérativement présents à tous les cours ainsi qu'aux répétitions. En cas d'absences répétées, le professeur pourra refuser la participation de l'élève au gala.**
11. **Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué.**
Dans tous les cas, après inscription à un cours, la totalité de la cotisation annuelle est acquise à l'association.
12. **Le montant de la cotisation ne tient pas compte du prix de la tenue imposée pour les cours et du ou (des) costume(s) pour le Gala de fin d'année, qui reste à la charge de l'adhérent ; il faut prévoir 25€ par costume sachant que chaque danseuse a au moins deux costumes : le costume du final, et celui ou ceux correspondant à chaque cours dont elle fait partie.**
13. **Un chèque de caution de 50€ par adhérent est demandé pour l'engagement au gala, il n'est encaissé qu'en cas de désistement pour couvrir les frais engagés pour la (les) danseuse(s).**
14. Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle de danse pendant le déroulement des cours, sauf sur autorisation du professeur.
15. Les parents ou tuteurs sont responsables des dégradations commises par l'élève.
16. Tout entretien avec le professeur se fera entre les cours et de façon brève afin de ne pas retarder le cours suivant.
17. **Aucune inscription ne sera valable si le dossier n'est pas complet :** le certificat médical obligatoire, la fiche médicale renseignée, la fiche d'inscription dûment remplie, la fiche-réponse complétée et signée (règlement intérieur, autorisation photo, engagement gala, prise en charge des costumes), la fiche de demande de licence UFOLEP, un forfait de 5€ (frais postaux) inclus dans votre cotisation, ainsi que le règlement (en 1 ou 3 chèques libellés à l'ordre de l'association). Possibilité de régler par chèques vacances, coupons sports.

En l'absence de l'une de ces pièces, l'association se verra dans l'obligation de refuser l'élève au cours.

** Pensez à consulter de temps en temps le tableau d'affichage situé à côté de la salle de danse, ainsi que le site Internet de l'association (www.ingrid-danse.com), de précieuses informations y figurent tout au long de l'année.*